

## DÉPLACEMENTS

### Passage piéton 3D : un test pour la sécurité

Mis en ligne le **mercredi 07 février 2018**

Encore peu connue, la zone de rencontre donne la priorité absolue aux piétons. Pour matérialiser ces zones, la métropole teste le passage pour piétons en 3D. Premier marquage dans la rue Tugot/d'Argentré dans le quartier de Lambézellec.



La zone de rencontre, **limitée à 20 km/h maximum**, donne la priorité aux usagers les plus vulnérables (piéton, vélo) sur un espace partagé.

Le conducteur doit modifier sa conduite pour l'adapter au contexte très particulier de cette zone avec notamment la priorité absolue donnée au piéton, qui peut déambuler sur la chaussée. Le stationnement est quant à lui uniquement autorisé dans les zones matérialisées au sol.

## Bien visible

Le marquage d'un passage piéton en 3D permet de **renforcer l'identification d'une zone de rencontre**. Les véhicules sont invités à freiner à la sortie piétonne du lycée de la Croix Rouge.

D'autre part, le passage piéton ludique peut aussi sensibiliser les élèves à la sécurité routière. Au terme d'une période de test, d'autres zones de rencontre pourraient être munies de tels passages.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

#### **HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

#### **Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30